

SÉANCE DU 13 FÉVRIER 1894

---

Messieurs et chers Collègues,

Notre honorable Secrétaire a reçu d'un de ses amis, M. Liebbe, un dessin au crayon et une description très complète d'un *mors* de forme antique dont il le priait de déterminer l'âge. M. Moulin, de son côté a fait appel à ma compétence et à mon obligeance.

En se fiant à ma compétence, je crains bien que mon Collègue ne se soit fortement aventuré !

Quant à mon obligeance, elle lui est d'autant plus vivement acquise que, si la question posée est délicate, elle est avant tout intéressante.

Je n'aurais donc garde de perdre une si belle occasion de m'instruire en faisant les recherches nécessaires pour arriver à une solution.

Cependant, avant de vous donner mon opinion, toute personnelle d'ailleurs, veuillez me permettre, Messieurs, de résumer brièvement l'origine probable de ce premier rudiment du harnais : *le mors*.

La plus noble conquête de l'homme, a dit Buffon, c'est

le cheval. Mais le célèbre naturaliste oublie de dire qu'avant d'utiliser les aptitudes spéciales du fier coursier, l'homme, grand appréciateur surtout de sa chair savoureuse, lui donnait la chasse comme au plus vulgaire gibier.

L'hippophagie, vous le voyez, peut revendiquer bon nombre de quartiers de noblesse.

Abandonnée pendant des siècles, elle a reconquis aujourd'hui la faveur populaire. *Nil novi sub sole* : Rien de nouveau sous le soleil.

Toutefois j'imagine que le coriace bifteck fourni par notre serviteur étique doit avoir perdu la saveur de l'énorme tranche de venaison précipitamment détachée de la victime encore pantelante et cuite sur l'immense brasier.

Mais revenons au fait.

Nous savons tous que l'homme de la pierre polie chassait le renne, l'aurochs et le cheval.

Lancés d'une main énergique, le javelot, d'abord, la flèche ensuite, lardaient le corps de ces pauvres animaux.

Le lazzo, lui-même était de la partie pour achever leur capture.

Dans ces luttes mouvementées, certains sujets tombaient mortellement frappés, et formaient la base du plus prochain repas ; d'autres, moins gravement atteints, étaient soumis à la captivité et constituaient le premier magasin d'approvisionnements alimentaires.

Mais ce ne fut sans doute pas chose aisée, pour l'homme primitif, que l'entretien, même momentanément, du cheval capturé. Malgré ses blessures le noble animal, toujours en état de rébellion, cherchait toujours à reprendre sa liberté.

Où le loger d'ailleurs ?

La grotte obscure et profonde, où l'homme abritait son sommeil, n'était guère accessible au quadrupède.

Il suffisait bien, pour empêcher sa fuite, d'entraver ses membres ou même de l'attacher à un arbre dans la verte prairie ; mais les fauves rôdaient toute la nuit et malgré

les feux protecteurs, plus d'une fois sans doute, le chasseur ne trouva plus à son réveil que les débris osseux de son gibier mis en réserve.

Il est donc probable que l'homme, fatigué de chasser pour les fauves, chercha une retraite sûre pour abriter les sujets qu'il désirait conserver.

Il utilisa, dans ce but, les fosses plus ou moins profondes situées dans le voisinage de sa caverne.

Grâce à quelques travaux complémentaires il sut tirer parti de certaines excavations de terrain, de certaines dépressions naturelles. Des murs de pierres sèches constituèrent les premières clôtures. Quelques branchages entrelacés servirent à masquer et à défendre l'entrée de ces fosses à destination prévoyante.

Mais non loin de ces fosses naturelles, plus tard, il en creusa d'autres qu'il utilisa pour la chasse. L'ouverture en fut dissimulée sous une couche de verdure et les troupeaux, poussés dans cette direction, vinrent s'abattre, s'effondrer dans le piège habilement tendu.

Serait-ce là l'origine des puissantes accumulations, ces magmas d'ossements d'équidés tels que ceux de Solutré et du Clo-du-Charnier où l'on a pu compter plus de 120 mille squelettes ?

Mais voici venir les instruments de bronze.

A l'époque de la Madeleine, l'homme sait déjà fabriquer, non loin des abris sous roche, des clos entourés de palissades qui mettent en lieu sûr les animaux capturés.

Dans ces enceintes sont précieusement entretenus les mères et leurs petits.

La brebis, la vache, la jument donneront leur lait; l'agneau, le veau seront servis dans les repas délicats; seul, le poulain sera préservé d'une fin prématurée, et c'est sur son dos que les enfants des hommes prendront leurs premières leçons d'équitation.

Devenu cavalier consommé, l'homme utilisera l'instinct de sa monture pour découvrir les troupeaux sauvages que

la crainte éloigne de plus en plus de ce nouvel ennemi, plus impitoyable que tous les autres.

Pour les poursuivre et rendre la chasse plus fructueuse il mettra à contribution la célérité du cheval.

Une simple baguette, d'ailleurs, adroitement manœuvrée, lui permettra de guider, de diriger, à travers la vaste plaine, ce compagnon à l'allure rapide.

Voici donc, cette fois, les premiers rudiments de la domestication de nos grands quadrupèdes. N'allez pas croire cependant que leur soumission fût complète! Plus d'une fois, sans doute, le cheval a dû fausser compagnie à son maître d'un jour et rejoindre la troupe de ses compagnons dont les hennissements l'invitaient à rompre sa chaîne.

Mais les longes de cuir ou de fibres végétales, dont ses puissantes molaires avaient bientôt raison, se trouvent maintenant remplacées par une corde à mailles de bronze.

La captivité devient plus dure, et déjà l'homme cherche le moyen d'arrêter à volonté dans sa course furibonde, le fougueux indiscipliné.

Il a remarqué que l'encolure du cheval forme un énorme bras de levier supportant la tête : un point d'appui sur la tête doit donc permettre la transmission de la volonté du cavalier.

Aussitôt un bracelet de cuir passe au niveau du chanfrein et pour lui donner plus d'efficacité on le garnit intérieurement de clous aigus.

La *muserolle*, ainsi disposée, se trouve soutenue par une seconde courroie, la *tétière*, qui passe sur la nuque.

Ce caveçon, très douloureux, était encore en usage chez les Hindous avant l'époque d'Alexandre.

Le licol actuel dont nous nous servons pour attacher le cheval n'est autre chose que ce caveçon primitif dépouillé de ses *aimables ornements*, c'est-à-dire de ses clous, dont l'usage devait être désastreux.

Mais les siècles s'écoulaient et la cruauté sœur de la barbarie s'atténua sous l'influence de la civilisation.

L'homme s'ingénie à obtenir la soumission du cheval sans lui infliger d'inutiles souffrances.

Au lieu d'appliquer le point d'appui des rênes sur l'ensemble de la tête maintenue par des muscles puissants, il choisit pour cette application l'extrémité de la mâchoire inférieure où la résistance à vaincre sera fortement réduite.

Entre les incisives et les molaires se trouvent les *barres* branches osseuses assez étroites et recouvertes simplement par la gencive.

Une chaîne métallique, à mailles grossières, enveloppera alors la mâchoire inférieure au niveau des barres et rendra la traction des rênes plus efficace et moins dangereuse.

Bientôt la chaîne se réduit à deux simples mailles, localisées dans la bouche au moyen de *montants* en os, en bois de rennes, etc., que l'on applique le long des joues.

De modification en modification les mailles constituant l'*embouchure* vont aller se rétrécissant, tandis que leur longueur restera invariable.

Puis un beau matin, chacune de ces mailles subira une torsion analogue à celle d'une corde. Un œillet subsistera à l'une des extrémités pour l'articulation centrale; l'autre extrémité portera l'anneau où se fixeront les rênes.

Tel est la genèse du mors adopté par toutes les cavalleries primitives.

Les Grecs, les Romains et plus tard les Gaulois l'utiliseront à leur tour.

Le mors à embouchure rigide, c'est-à-dire d'une seule pièce, paraît être de création postérieure, et Xénophon recommande encore l'embouchure brisée comme préférable.

C'est elle qu'on trouve dans les sépultures gauloises de l'époque marnienne.

Les chefs gaulois avaient, en effet, l'habitude de se faire enterrer armés de pied en cap, et magnifiquement étendus sur leur char de guerre.

Grâce aux nombreuses découvertes de M. Morel, à

Somme-Tourbe, de M. Edouard de Barthélemy, à Berru ; de MM. Lelorrain et Machet, à Saint-Étienne-au-Temple ; de M. Fourdrignier à la Gorge-Meillet, enfin grâce aux incomparables trouvailles de M. Moreau à Caranda et à Sablonnières nous avons pu contrôler les récits des anciens historiens et reconstituer les scènes de ces imposantes funérailles.

Les fouilles de nos infatigables archéologues ont mis à jour de nombreux débris des harnachements utilisés à cette époque.

Le « mors » que nous décrit M. Liebbe a beaucoup d'analogie avec les quelques spécimens que j'ai eu l'occasion d'examiner. C'est bien, autant qu'on peut en juger par le dessin ci-joint, l'*embouchure brisée* dont les mailles en torsades s'articulent sans soudure au centre.

Les deux extrémités se terminent par enroulement et supportent chacune un anneau de diamètre inégal qui reçoit l'attache des rênes.

Quant aux trois anneaux, soudés en forme de trèfle, et que M. Liebbe qualifie de branches, je crois que ce sont simplement les *montants* où viennent s'adapter la muserolle et la tétière. Les branches ont été ajoutées beaucoup plus tard au mors primitif.

Mobiles, dès l'origine, elles pouvaient même s'enlever au besoin. Longtemps après elles sont devenues fixes, et grâce au concours de la gourmette, elles ont formé un levier très puissant qui a permis de maîtriser absolument le cheval.

D'après Gozzadini la gourmette serait d'invention romaine. C'est possible, mais il est certain qu'à mesure que les races augmentaient de force, d'énergie, l'homme fut obligé d'accentuer les moyens de contention.

Nous ne suivrons pas plus loin les innombrables transformations que le mors a subies depuis ces temps reculés jusqu'à nos jours. Nous nous contenterons d'ajouter qu'après s'être compliquée d'appareils bizarres, l'embou-

chure du mors a repris aujourd'hui sa plus extrême simplicité.

Je réclame votre indulgence, Messieurs, pour cette évocation quelque peu fantaisiste et « je me résume en assurant que le mors trouvé par M. Liebbe paraît bien, comme le suppose son propriétaire, provenir d'une sépulture gauloise ou gallo-romaine. »

M. DUPONT

---